



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2015 Compte Rendu

(Convocation du 28/03/2015)

Présents : Mmes CARLIER Cécile, GUILLOUD Paulette, PONCET Catherine, SEYCHELLES Véronique, TRUFFAUT Nadine, MM. ABDILLA Thierry, ANNEQUIN Didier, CARRE Jean-Claude, DURAND Marcel, GADOU Eric, JULLIEN Bruno, MERLOZ Hervé, MERMET Romain, PERICAS-MOYA Christian

Excusés : DURAND Eric

Pouvoirs : DURAND Eric à MERLOZ Hervé

Hervé MERLOZ est nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19 h 30 par Véronique SEYCHELLES, le Maire.

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des délégations du maire

Madame le Maire donne lecture des actes administratifs pris depuis le dernier conseil municipal :

ARRETES

N°2015-09 IAT Sophie MOLLARD au 01.01.2015

N°2015-10 Travaux chemin des Rabataux – Ambition Telecom

N°2015-11 Arrêté d'alignement – SCI Les Davières

N°2015-12 Travaux chemin d'Eynoud – BARBIER Philippe

DELIBERATIONS

2015-01 Convention ERDF

2015-02 Procuration poste

AUTRES DELEGATIONS

Devis Casal Sport : 255,90 €

Devis proximark : 222,00 €

Compte-rendu des adjoints

▪ Urbanisme (Bruno JULLIEN)

▪ *Dossiers en cours*

N° de demande	Demandeur	Type de Travaux	Date de dépôt	Arrêté d'autorisation
PC 038 147 15 20001	NATIVEL Jean-Yann	Agrandissement de la maison	23/01/2015	
CU 038 147 15 20001	MONGELLAZ Joelle		29/01/2015	Réfusé le 23/03/2015
PC 038 147 15 20002	SERPOLLET Alexandra	Construction d'une maison	03/02/2015	Sursis à statuer le 23/03/2015
CU 038 147 15 20002	Notaires les Avenières (AZNARD Patrick / WELSCHBILLIG Jérémy, Natacha et Sabrina)		12/02/2015	
DP 038 147 15 20002	OLIVA Alexandre	Pose de panneaux photovoltaïques	20/02/2015	Accepté le 27/02/2015
PC 038 147 14 20008 01	BARBIER Philippe GAEC Ferme Barbier	Transfert du permis en cours de validité : Construction d'une fumière	07/03/2015	
DP 038 147 15 20003	BARBIER Alain	Pose d'une serre de jardin	09/03/2015	Accepté le 23/03/2015
DP 038 147 15 20004	ABDILLA Thierry	Construction d'un abri pour animaux	20/03/2015	Accepté le 23/03/2015
DP 038 147 15 20005	PERROT MINOT Jérôme	Piscine	24/03/2015	Accepté le 03/04/2015
CU 038 147 15 20003	Maître Damien MION (terrain FUZIER PERRIN Léon)		26/03/2015	
CU 038 147 15 20004	DUCHENE Eddy		26/03/2015	
DP 038 147 15 20006	LEROY Marylène	Agrandissement d'une fenêtre + création d'une fenêtre	28/03/2015	Accepté le 03/04/2015
DP 038 147 15 20007	FUZIER Mickael	Réalisation d'une clôture	31/03/2015	Accepté le 03/04/2015

- *PLU*

Suite à la dernière réunion du PLU avec Monsieur ROGER, un mémoire a été rédigé et envoyé au commissaire enquêteur. Le rapport de Madame BACUVIER devra nous parvenir le 10 avril 2015.

- *Convention des autorisations du droit des sols (Délibération n°2015/003)*

Madame le Maire informe l'assemblée que par délibérations en date du 18 novembre 2014 et du 17 février 2015, la Communauté de communes de la Vallée de l'Hien a créé un service mutualisé d'instruction des autorisations du Droit des sols pour les huit communes de son territoire.

Ce service, lié par convention de mise à disposition de service avec la Communauté de communes des Vallons de la Tour, a pour vocation d'organiser et de mettre en œuvre l'instruction des Certificats d'Urbanisme opérationnels et des Permis pour le compte des communes, de conseiller les pétitionnaires et les élus, d'apporter une assistance technique aux communes et aux intercommunalités en matière de délivrance des autorisations du Droit des sols.

Madame le Maire présente la convention à intervenir, entre CC Vallée de l'Hien et la commune pour l'adhésion au service commun d'instruction des autorisations du Droit des sols de la Vallée de l'Hien.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

- ⇒ **APPROUVE** la convention entre la Vallée de l'Hien et la commune pour l'adhésion au service commun d'instruction des autorisations du Droit des sols de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hien.
- ⇒ **AUTORISE** le maire à signer la convention.
- ⇒ **AUTORISE** le maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

- Finances, Economie (Cécile CARLIER)

- *Validation du budget*

Madame le Maire présente les propositions pour le budget 2015 et demande au Conseil Municipal de revoir les dépenses d'investissement pour équilibrer le budget.

- *Vote du budget*

La réunion du vote du budget aura lieu le vendredi 10 avril 2015 à 19h00 en présence de Monsieur Leparquois.

- Voirie (Jean-Claude CARRE)

- *Eclairage public : Rénovation des armoires électriques (Délibération n°2015/004)*

Madame le Maire informe l'assemblée que le SEDI peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'éclairage public, et apporter un financement de ceux-ci.

Il est proposé au Conseil Municipal que la Commune sollicite à la fois la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'aide financière du SEDI pour les travaux sur le réseau d'éclairage public programmés en **2015**.

Cette opération consiste à réaliser les travaux d'éclairage public : **Rénovation des armoires d'éclairage et éclairage des abris bus.**

Le SEDI ne propose une aide que lorsque le matériel d'éclairage public installé répond à certains critères d'efficacité énergétique, permettant l'obtention de certificats d'économie d'énergie (CEE). Il est donc proposé au Conseil Municipal de porter une attention particulière à la performance des équipements installés afin de prétendre à cette aide. Il est à noter qu'en tant que maître d'ouvrage délégué, le SEDI se chargera de la demande de CEE en son nom auprès des services instructeurs.

Madame le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- ⇒ **ACCEPTTE** la réalisation des travaux d'éclairage public dont le montant estimatif s'élève à **22 413 € TTC**.
Le montant restant à la charge de la commune est donc estimé à **7 329 €**.

⇒ **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de ces travaux par le SEDI.

⇒ **DEMANDE** que le SEDI intègre son aide financière à l'éclairage public dans le plan de financement des travaux d'éclairage public, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée lui est confiée.

- *Commission voirie à planifier*

La commission voirie se réunira pour faire la tournée des chemins le samedi 11 avril à 9h00.

- *Revêtement de chaussée RD51 par le CG*

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général a programmé la réfection du revêtement de la chaussée Route de Montrevel (de la zone de Pré Vallin au panneau de sortie de Doissin) et demande au Conseil Municipal leur accord pour commencer les travaux.

Après discussions, le Conseil Municipal autorise le Conseil Général à réaliser les travaux au cours de l'année 2015.

- *DIA Aznar*

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Demande d'Intention d'Aliéner a été reçue : vente Aznar / Bouvier. Le Conseil Municipal ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

- *Devis MERMET*

Le Conseil Municipal a validé le devis de l'entreprise MERMET concernant les travaux de broyage d'été et d'hiver ainsi que les travaux de lamier.

- Scolaire, social (Nadine TRUFFAUT)

Une fermeture de classe a été annoncée pour la rentrée 2015-2016.

Deux mercredi après-midi seront travaillés pour récupérer le pont de l'Ascension. Il s'agit du mercredi 29 avril et du mercredi 6 mai.

- *Rythmes scolaires : organisation T.A.P. de l'année prochaine*

Le planning a été fait pour 3 ans, il n'est plus possible de le modifier.

- *PEDT*

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Le PEDT a pour objet de préciser les objectifs et les modalités d'élaboration d'un projet éducatif territorial, et de faciliter la coopération entre les collectivités territoriales engagées dans cette démarche de projet et les services de l'État chargés de l'accompagner jusqu'à sa contractualisation.

Nadine TRUFFAUT informe le Conseil Municipal que le document en cours d'élaboration est à rendre au plus tard le 18 mai 2015.

- *Remplacement d'un poste d'ATSEM*

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Denise BOUVIER partira à la retraite début octobre 2015.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer le poste d'ATSEM, après discussions, le Conseil Municipal décide avec 1 « abstention » et 14 voix « pour » de supprimer le poste d'ATSEM.

- Communication

- *Doissin info de Juin*

La commission communication se réunira le mercredi 22 avril 2015 à 19h30.

- Environnement, culture, patrimoine

- *Journée de l'environnement*

La journée de l'environnement s'est déroulée le samedi 28 mars 2015. La population s'est bien mobilisée cette année. Eric GADOU a remercié le Conseil Municipal des enfants pour leur présence. Cette année, le volume des déchets récoltés est en baisse.

- Vie associative

- *AG Comité des fêtes*

L'assemblée générale du Comité des Fêtes se déroulera le 17 avril 2015 à 20h30 à la mairie.

- Personnel communal

- *CACES Conducteur de nacelle*

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que cette formation n'est plus d'actualité car Alain COUTURIER a décidé de quitter son poste pour partir travailler sur une autre commune.

Une réflexion va être menée pour son remplacement.

Compte rendu réunions externes

SMND : Le Président a démissionné le 1^{er} avril 2015 et le budget n'a pas été voté. Il doit être voté avant le 15 avril.

Conseil Général : Monsieur Jean-Pierre BARBIER a été élu Président du Département de l'Isère le 2 avril 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22 h 15.

Prochaine réunion : Vendredi 10 avril 2015 à 19h00 pour le vote du budget